



## Compte rendu de la CAPD du 2/04/2019

Présentation de la nouvelle Secrétaire Générale de la DSDEN : Mme Caroline Ozdemir.  
Mme Bistos (IEN Adjoint au DASEN) partira dans un autre département le 10 avril. Une procédure de recrutement est en cours.  
Le PV du 31 janvier est adopté.

Ordre du jour :

### **Départ en formation CAPPEI**

Module SEGPA-EREA : 2 départs en formation pour 2 demandes (0 refus)

Module ULIS : 5 départs en formation pour 7 demandes (2 refus)

Module IME : 1 départ en formation pour 3 demandes (2 refus)

Module RASED : 1 départ en formation pour 3 demandes (2 refus)

La priorité est donnée pour les départs en formation ULIS. Actuellement 16 postes (équivalents temps plein) ULIS école ou collège sont occupés par des enseignants non spécialisés.

Nous nous inquiétons du fait qu'il y ait seulement 1 départ en formation RASED, alors que 5 postes E sont déjà connus comme vacants. Les entretiens avec l'IEN ASH ont déstabilisé beaucoup de candidats. Les organisations syndicales demandent que les attendus de l'administration soient connus en amont de l'entretien.

### **Postes adaptés (PACD/PALD)**

Sur le département, il y a un seul support de poste adapté longue durée et six postes adaptés courtes durée.

Ces postes sont attribués par une commission composée d'un personnel de direction des ressources humaines du rectorat, de 2 médecins de prévention, d'une assistante sociale, et de représentants de l'administration de la DSDEN.

### **Mise en disponibilité**

Les demandes de mise en disponibilité sur autorisation sont accordées selon des critères précis (reconversion, pause dans le métier, enseignement à l'étranger, activité salariée en vue d'une reconversion). Les organisations syndicales demandent que ces critères soient connus à l'avance, et débattus en groupe de travail.

25 demandes de mise en disponibilité sur autorisation ont été accordées, 18 refusées.

Il y a eu 37 demandes de mises en disponibilité de droit.

### **Questions diverses**

**Redécoupage des circonscriptions** : il n'y aura pas de mesure de carte scolaire pour les TR ou les RASED. En groupe de travail, nous avons demandé que la situation de chaque TR changeant de circonscription soit étudiée en fonction de son domicile.

Les redéploiements éventuels (pour équilibrer le nombre de TR sur les nouvelles circonscriptions) se feront au fur et à mesure sur des postes vacants. La gestion des mouvements sera départementale.

**Procédure de recensement des AVS grévistes** : procédure à affiner, sans solliciter le directeur de l'école.

**Indemnités REP pour les référents** : toujours pas de résolution à ce jour.

**ISAE sur l'EREA** : l'indemnité va être versée.

**Rythmes scolaires à Crest** : le DASEN ne veut pas arrêter sa décision tout de suite (malgré l'imminence du mouvement), il attend de voir si un consensus peut se faire au sein des écoles. Il y a 3 cas de figures possibles : toutes les écoles passent à 4 jours/ toutes les écoles restent à 4,5 jours/ certaines écoles passent à 4 jours, d'autres à 4,5 jours en fonction des décisions des conseils d'école. Le recteur a confirmé la possibilité de panachage. La décision sera présentée en CDEN en juin.

**Avancement** : la CAPD aura lieu le 23 mai.

**Evaluation mi-CP** :

Dans le département, 94% des enseignants concernés ont fait passer et remonter les résultats. Il y a eu des pressions et des menaces de sanctions, qui ont poussé certains collègues à céder. Malgré tout, 15 enseignants ont refusé de faire remonter les résultats (ou de faire passer ces évaluations). Le DASEN attend les consignes du Ministère pour les sanctions. L'objectif est de communiquer avec ces 15 collègues pour "effacer le malentendu".

Nous avons à nouveau dénoncé ces méthodes autoritaires, qui n'encouragent en rien les collègues à avoir **CONFIANCE** en leur hiérarchie.

-